

Entre Clichet, Louis, 26 ans, fleur, et Le-
rouge, Adeline, 28 ans, journalière.

Entre Hespel, Pierre, 25 ans, contre-maitre
de tissage, et Warhem, Augustine, 26 ans, jour-
nalière.

Entre Cocheteux, Apollinaire, 42 ans, tisse-
rand, et Vernier, Adolphe, 34 ans, tisserande.

Entre Colpaert, Pierre, 28 ans, journalier, et
Declercq, Marie, 32 ans, dévideuse.

Entre Dujardin, Jean-Baptiste, 34 ans, tisse-
rand, et Pazzi, Julie, 29 ans, journalière.

Entre Vanhoolant, Joseph, 25 ans, ouvrier
teinturier, et Gailliez, Catherine, 28 ans, tisse-
rande.

Entre Debuck, Louis, 23 ans, fleur, et De-
lautre, René, 23 ans, journalière.

Entre Demeestere, Alfred, 23 ans, journalier,
et Vanneste, Coralie, 24 ans, journalière.

Entre Degeyter, Alexandre, 33 ans, fleur, et
Debaere, Charlotte, 30 ans, journalière.

Entre Duflos, Léopold, 23 ans, domestique,
et Demory, Natalie, 28 ans, cuisinière.

Entre Laroy, Charles, 30 ans, peigneur de
laines, et Delcourt, Jeanne, 23 ans, tisserande.

Entre Dewulf, Félix, 29 ans, fleur, et Baiser,
Josephine, 21 ans, journalière.

Entre Delerue, Louis, 25 ans, fleur, et Fou-
lon, Fideline, 28 ans, dévideuse.

Entre Nutte, Gilles, 27 ans, tisserand, et Rous-
sel, Clémence, 19 ans, bobineuse.

Entre Delmotte, Isidore, 33 ans, fleur, et Le-
roy, Céline, 30 ans, journalière.

Entre Bruyneel, Daniel, 23 ans, fleur, et Ver-
haeghe, Auguste, 29 ans, journalière.

Entre Oosterlynck, Charles, 29 ans, tisserand,
et Mareels, Jeanne, 32 ans, journalière.

Entre Parent, André, 19 ans, journalier, et
Lepers, Amélie, 26 ans, journalière.

17 septembre.

Entre Blondeel, Léonard, 35 ans, tisserand,
et Wante, Sophie, 32 ans, couturière.

Entre Massee, Pierre, 23 ans, tisserand, et
Desmettre, Sophie, 23 ans, dévideuse.

Entre Verniers, Auguste, 25 ans, serrurier-
mécanicien, et Degeyter, Joseph, 22 ans, jour-
nalière.

Entre Pycke, Pierre, 25 ans, tisserand, et
Doom, Marie, 27 ans, journalière.

Entre Boone, Benoît, 46 ans, tisserand, et
Paurisse, Sabine, 47 ans, tisserande.

Entre Crépiaux, Denis, 27 ans, tailleur d'ha-
bits, et Couvreur, Cléline, 31 ans, journalière.

Entre Joby, Louis, 28 ans, fleur, et Henriette,
Victor, 32 ans, journalière.

DÉCÈS.

1 septembre.

Dupire, Auguste, 47 ans, sans profession, rue
du Galon-d'Eau.

Thesse, Catherine, 19 ans, journalière, triez
Saint-Joseph.

Desforge, Auguste, 35 ans, tisserand, rue de
la Banque.

Lemardelet, Pierre, 52 ans, fleur, au Fort-
Mullier.

2 septembre.

Thiry, Martin, 80 ans, sans profession, rue
Notre-Dame.

3 septembre.

Fiévez, Rosalie, 41 ans, journalière, épouse
d'Eugène Perez, rue du Bois.

4 septembre.

Boghaert, Benedict, 33 ans, ouvrier charron,
rue de Nouveaux.

Lepape, Venance, 49 ans, ménagère, épouse
d'Antoine Weterbecq, faubourg Saint-Antoine.

10 septembre.

Courouble, Sophie, 74 ans, ménagère, veuve
de Marc Dufлот, triez Saint-Joseph.

Castel, Julien, 47 ans, fabricant, rue de la
Fosse-anx-Chênes.

12 septembre.

Leconte, Aimée, 66 ans, bobineuse, hospice-
civil.

Selosse, Julien, 25 ans, journalier, hôpital.

13 septembre.

Dubar, Marie, 70 ans, ménagère, épouse de
Augustin Petit, rue Notre-Dame.

Degezelle, Charles, 41 ans, tisserand, au Fon-
tenoy.

Ferrier, Alexandre, 67 ans, ex-fabricant, rue
du Collège.

14 septembre.

Prouvost, Henri, 18 ans, tisserand, à la Po-
tennerie.

Destombes, Archange, 43 ans, commis-négo-
ciant, hôpital.

Plus 20 garçons et 12 filles décédés au-des-
sous de l'âge de sept ans.

INDUSTRIE ROUBAISIENNE. (C)

Annales des Expositions des Produits de
l'Industrie.

SITE.— (Voir le numéro du 17 septembre.)

1855. — (Exposition universelle de Paris.)

Nous donnons les mentions extraites de l'ex-
posé des travaux du comité chargé de l'admis-
sion des produits de l'arrondissement de Lille.

Dans la section d'agriculture :

M. DELATRE-DEVILLE, pour une baratte à
préparer le beurre.

Dans la section des arts mécaniques :

M. DELPORTE (Pierre), dessinateur. — Qua-
druple mécanique à la Jacquart; carnet d'échan-
tillons. — Cette machine réduit considérablement
la dépense qu'occasionnait la fabrication
des échantillons. Elle diminue le nombre des
cartons de 60 à 90 p. %, est très-facile à soigner
et permet de faire en peu de temps un
très-grand nombre d'échantillons sur la même
bande de tissu. M. Delporte a déjà doté la fab-
rique de Roubaix de plusieurs perfectionne-
ments; ses efforts méritent d'être signalés.

M. DUBRULLE (César). — Rots en acier poli
pour métiers à tisser. — Les produits de cet in-
dustriel sont d'une bonne fabrication courante
et les plus estimés des tisserands de Roubaix.

M. DUJARDIN-COLLETTE. — Peigneuse méca-
nique. — L'invention de M. Dujardin-Collette a
pour ainsi dire créé en France le peignage méca-
nique de la laine; elle a donné l'idée de tous
les perfectionnements qui ont contribué à dé-
velopper cette belle industrie depuis plusieurs
années. Chauffer et graisser le peigne, charger
la machine, peigner la matière, séparer la bonne
laine de la blouse, enlever le déchet et nettoyer
le peigne, telles sont les opérations que cette
peigneuse exécute simultanément sans le se-
cours de la main de l'homme. En triplant sur
la même machine les moyens employés pour ob-
tenir ce résultat, M. Dujardin peut travailler en
même temps trois espèces de laines différentes
sans aucun mélange.

MM. LEMESRE FRÈRES, constructeurs. — Machine
à bobiner toute espèce de fils. — Ce métier est
très-ingéniérieusement construit; toutes les diffi-
cultés de détail sont vaincues, on y reconnaît
l'œuvre d'habiles praticiens. Il est très-répandu
et produit mieux et en plus grande quantité que
toutes les machines similaires. Tous les fabri-
cants intelligents l'ont adopté.

M. ROTRU (Charles). — Châssis garni de ses
espagnolettes. — Cette invention permet d'ou-
vrir les persiennes sans déranger en rien les
tentures des châssis et de les fermer sans entrer
dans l'appartement. C'est une idée toute neuve
qui est susceptible de nombreuses applications.

M. RYO-CATTEAU, constructeur. — Machine à
piquer les cartons des métiers à tisser. — Le
lissage ordinaire produit environ deux mille
cartons par jour; cette machine où toutes les
opérations se font mécaniquement en donne en-
viron seize mille. Les fabricants de Roubaix at-
tachent une grande importance à cette invention
et vantent beaucoup l'intelligence de M. Ryo qui
a déjà enrichi le tissage de plusieurs inventions
heureuses.

Dans la section des fils & tissus :

MM. ALLART-ROUSSEAU et C. — Peignage de
laine mécanique. — On se plaît à rendre justice
à des industriels comme MM. Allart-Rousseau
et C. L'ordre qui règne dans leurs ateliers, le
travail régulier et perfectionné qui s'y fait, pro-
duisent les heureux résultats que constate l'ex-
position de cette maison. Ses laines peignées
avec soin sont en grande faveur.

MM. BULTEAU FRÈRES, se sont livrés avec grand
succès à la fabrication et à la vente des tissus de
haute nouveauté, et on cite de leur production
de nombreux articles qui ont fait genre et leur
ont valu une des premières places parmi nos fa-
bricants. Il est juste d'ajouter que le bon goût
règne partout dans leurs tissus destinés à la
belle vente.

M. BULTEAU-DESBOYNETS. — Filature de laine
et nouveautés pour robes. — Les tissus de robes
de cet exposant imitent, par une bonne exécu-
tion, les étoffes de nouveautés de prix élevé. Il
réussit aussi dans les articles fins, et son expo-
sition prouve qu'il traite également bien les
deux genres.

MM. COISNE (Henri) et C. exposent des pro-
duits de leur filature de laine qui sont remar-
quables par leur qualité et leur extrême variété.
Les mélanges et les jaspés de toutes couleurs
comme les laines de diverses contrées, ont été
filés avec succès par ces filateurs qui en pré-
sentent de nombreux échantillons.

M. GORDONNIER (Louis). — Nouveautés et tis-
sus orléans pour robes et pour paletots. — Le
rapport du jury départemental de 1849 disait de
ce fabricant : « Il a produit des étoffes de nou-
veauté pour robes avec un succès tellement com-
plet qu'il y a lieu de penser que dans ses in-
novations se trouvent les éléments de toute une
industrie nouvelle dont M. Gordonnier aura eu
le mérite de doter le pays. » Ces prévisions se
sont réalisées; aujourd'hui les tissus pour robes
font les trois quarts de l'importance de la fab-
rication de Roubaix.

La fabrique de Roubaix doit à M. Gordonnier
de nombreux articles pour robes. L'étoffe connue
depuis 1847, d'abord sous le nom de velours-
alboni, puis velours de mai et velours d'au-
tomne, est une création de ce fabricant comme
l'introduction de la popeline unie et nouveauté
est son œuvre dans la fabrique de Roubaix. Les
orléans de toutes sortes et de toutes couleurs,
d'après le système anglais, tissage mécanique,
ont été l'idée, le but et le résultat de ce fabri-
cant, qui, après avoir travaillé ce tissu parmi
les premiers, est parvenu à se placer et à se te-
nir au premier rang dans cette production.
L'exposition qu'il offre de ses produits, aussi
nombreux que variés, provient d'étoffes livrées
à la consommation.

J. VAVASSEUR.

(La suite à un prochain numéro.)

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

(Du 11 au 17 septembre.)

Nous avons eu au commencement de la se-
maine dernière une fausse reprise, une reprise
avortée. Il en sera probablement ainsi plus d'une

fois encore, jusqu'au moment où le monde de
la spéculation et du capital se sera remis sérieu-
sément aux affaires. En attendant, le marché
conserve sa langueur et sa monotonie habi-
tuelles. La rente 3 p. % oscille autour des cours
de 71, et ne peut parvenir à s'y établir définiti-
vement.

Quelques spéculateurs, qui avaient reparu et
commencé à entreprendre de nouvelles opéra-
tions, se sont arrêtés tout à coup, en présence
des inquiétudes qu'a fait naître l'élévation de
l'escompte sur les places d'Allemagne et de Bel-
gique. La rareté du numéraire a, en effet, porté
le taux de son escompte de 4 1/2 à 5 p. %, à la
banque de Prusse de 4 à 5 p. %, et à la banque
de Hambourg de 6 à 7 p. %.

On a craint un moment que la banque d'An-
gleterre n'en fit autant, et cette crainte a fait
baisser très-rapidement les consolidés, qui ont
fléchi de 2 p. % en trois jours. Mais aujourd'hui
ils viennent d'éprouver une brusque reprise de
7/8, ce qui semble impliquer qu'on est plus rassuré
de l'autre côté du détroit. On annonce d'ail-
leurs des arrivages d'or considérables de l'Aus-
tralie.

La liquidation des chemins de fer vient d'avoir
lieu et a été peu brillante, quoiqu'il y ait eu
beaucoup de primes levées sur ces valeurs. Mais
les reports toujours élevés ont découragé les
acheteurs, et quelques livraisons de titres aidant,
les chemins de fer se sont liquidés en baisse.

Disons cependant que cette réaction n'a été
que très-peu sensible et qu'elle était déjà en
grande partie effacée à la Bourse d'aujourd'hui.
La Méditerranée est toujours le chemin privilé-
gié de la spéculation. Le Nord et le Lyon sont
assez affectés. Il n'y a rien à dire des autres
chemins, sur lesquels les affaires sont à peu
près nulles.

Les valeurs industrielles sont toujours aussi
calmes. Les Rivoli et les Voitures languissent
au-dessus du pair. Les Palais se négocient à 77
francs.

La Caisse des chemins de fer se maintient de
510 à 515. La Compagnie Franco-Américaine,
dont l'assemblée générale a eu lieu à Lyon, est
bien tenue à 530.

On s'occupe beaucoup de l'Union financière
et industrielle et de sa souscription de 50,000
actions réservées exclusivement aux premiers
actionnaires. On sait que leur droit expire le 25
courant et que ces titres se vendent au prime.

L'Union des gaz est recherchée à 265; les ac-
tions des Verrieres donnent lieu à des affaires
suivies.

On négocie les nouvelles Herserange à 252 fr.
50, et il se présente constamment des acheteurs
à ce cours.

Les Omnibus de Londres sont en faveur au-
près des capitalistes sérieux.

Les actions des Huiles-Gaz sont regardées
comme un placement très-avantageux; la sous-
cription a dépassé toutes les prévisions.

J. PARADIS.

(Corresp. génér. de l'Industrie.)

Nouvelles & Faits divers.

— La treizième liste des étrangers qui ont vi-
sité Blankenberghe, depuis le commencement
de la saison des bains, en élève le nombre à
2,216.

— On lit dans le *Nouvelliste de Gand* :

Le commissaire de police Verhulst a arrêté
hier, dans la station du chemin de fer de cette
ville, la demoiselle Julie M..., signalée comme
ayant des relations avec l'un des employés qui

à cause de cette pucelle qui est là sur la place
du Martroy, mais le plus grand nombre assure
qu'on doit ça à saint Aignan, puisqu'on l'a vu
pendant plusieurs jours dans un nuage, au-des-
sus de la Loire, et qu'il défendait à lui seul le
passage du pont. Par ainsi vous voyez bien qu'il
n'y a pas là de risque à courir et je me charge
de vous y faire conduire.

Malgré sa tonsure et son rabat, l'abbé de Sully
était trop bon physicien pour croire à ces sortes
de miracles; mais il se contenta de sourire sans
mettre en doute la réalité de l'histoire que ve-
nait de lui conter madame Colas. Ce n'est pas la
première fois qu'un homme instruit a laissé pas-
ser sans le combattre un préjugé qu'il condamne
intérieurement. La certitude de n'être pas com-
pris, la crainte des contradictions, l'esprit de
parti et l'influence de la robe, ont donné de la
consistance aux fables les plus absurdes, et pro-
pagé sous le manteau d'une approbation usurpée,
des erreurs grossières dignes tout au plus de la
superstition du XIII. siècle.

Edouard n'avait pas non plus une foi bien ro-
buste au miracle de saint Aignan; mais il saisit
avec ardeur l'idée que sa mère avait mise en
avant et il parvint bientôt à déterminer l'oncle
et la nièce à se confier à leurs soins. Nous ver-
rons dans le chapitre suivant ce qui en résultera.

R. DE MERIGNY.

(La suite au prochain numéro.)

toutes les fantaisies, quand on n'a plus aucune
chance de guérison.

Le temps s'écoulait ainsi pour Céline entre les
occupations du ménage et l'étude de la musique
à laquelle elle consacrait les heures dont elle
pouvait disposer. Le vicomte avait écrit depuis
la mort de sa femme; mais il n'annonçait pas
encore son retour. On avait aussi reçu une se-
conde lettre de Télasco, qui disait avoir terminé
les affaires qui le retenaient à Londres et n'at-
tendre plus que le consentement de son père à
son mariage pour se rembarquer et revenir près
de sa chère Céline réclamer l'exécution de la
promesse de ses parents.

Cependant on connaissait déjà à Ligneville
les résultats de la courte campagne qui venait
de s'ouvrir au nord de la France. La renommée
qui grossit tout n'avait pas épargné les exagé-
rations, et les derniers bataillons ennemis
avaient à peine dépassé les hauteurs du mont
Saint-Jean qu'on les croyait déjà aux portes de
Melun. Le maire crut devoir dans l'intérêt de ses
administrés envoyer un homme sur la route pour
recueillir les nouvelles et savoir la vérité, si la
chose était possible. Pendant ce temps monsieur
Ropin et ses amis essayaient de faire la contre-
partie du receveur des contributions et fai-
saient retentir dans le village les cris de gloire,
de patrie, d'honneur; mais ces mots étonnés
de se trouver dans de semblables bouches, ré-
sonnaient si faussement aux oreilles de nos bons
paysans, qu'il ne se présentait pas un seul hom-
me disposé à aller se faire casser la tête pour le
bon plaisir de ces messieurs qui d'ailleurs ne
préchaient pas d'exemple.

Ce fut au moins une consolation pour le pau-
vre monsieur Boulard de voir que ses antago-
nistes n'avaient pas eu comme lui l'honneur

passager de commander un régiment de douze
hommes et il oublia sa propre disgrâce en jouis-
sant de cette plus complète du parti opposé au
sien.

Au milieu du désordre, des fausses nouvelles,
des craintes prématurées, des cris d'une rage
impuissante, des expressions d'une joie aveugle,
madame Colas sachant par l'expérience d'une
première invasion, que des étrangers armés,
sous quelque nom qu'ils se présentent, sont tou-
jours aussi à charge à leurs amis qu'à leurs en-
nemis, madame Colas, dis-je, faisait toutes ses
dispositions pour mettre en sûreté son argent et
les objets de valeur qui auraient pu tenter la
cupidité des hôtes incommodes que l'on devait
s'attendre à recevoir.

Après avoir songé à elle-même, ce qui était
assez naturel, elle réfléchit à l'embarras où de-
vait se trouver mademoiselle de Bellancourt. La
pauvre enfant allait se voir exposée à des dan-
gers de plus d'un genre: le château devait attirer
les pillards plus encore qu'une simple ferme;
il ne s'y trouvait pas un homme capable de le
défendre, ou du moins assez ferme pour en im-
poser à des soldats sans frein; et si le péril de-
venait pressant elle ne doutait pas qu'Edouard
ne s'exposât à tout plutôt que de souffrir que
l'on fit la moindre insulte à Céline ou à son oncle.

Effrayée par ces suppositions trop réelles,
madame Colas courut au château où déjà son
fils l'avait devancée.

— Monsieur l'abbé, dit-elle en entrant, vous
savez bien, puisque c'est votre métier, que l'E-
vangile nous dit de nous entraider et d'aimer
notre prochain comme nous-mêmes. C'est à cette
fin que je venons vous offrir le petit service de
notre assistance dans la circonstance de l'événe-
ment qui va faire que nous ne serons plus ni
vous ni moi les maîtres chez nous.

— Je suis bien reconnaissant de vos offres,
répondit l'abbé, mais j'espère que nous n'en au-
rons pas besoin. Il ne faut pas s'effrayer à l'av-
ance, nous venons d'en faire une triste épreuve,
car sans la crainte d'un danger chimérique, ma
pauvre sœur vivrait encore.

— Quelle différence! monsieur l'abbé, ce ne
sont plus des Français que nous attendons. Avec
eux-ci on peut causer au moins, et quand on
leur a donné le nécessaire on n'a plus à craindre
qu'ils vous prennent le reste.

— J'ai vu des Bavares, des Autrichiens, et
ils observaient une exacte discipline.

— Oui, dans leur pays; mais vous ne les avez
pas vus en France. Du reste ce que j'en dis n'est
pas pour vous forcer. Vous êtes bien le maître
de vous laisser ruiner et battre encore par-des-
sus le marché; mais si cette envie là vous passe,
vous me trouverez toujours là, pourvu qu'il en
soit encore temps.

Edouard ayant uni ses instances à celles de sa
mère, et Céline partageant leurs inquiétudes,
l'abbé consentit enfin à prendre les mesures de
précaution que les circonstances exigeaient, et
madame Colas en revint à sa première proposi-
tion.

— Je viens de faire fabriquer, dit-elle, par
mon fils et un vieil ouvrier dont je suis bien
sûre, une espèce de petite cave où j'ai sauvé
bien des choses. Il y reste encore de la place et
je vous engage à en profiter. Quand vous aurez
ainsi mis à l'abri ce que vous avez de précieux,
nous songerons à vous mettre vous-mêmes en
sûreté. Je vous offre pour ça un asile chez
notre frère qui est établi à Orléans. Or, vous
serez qu'Orléans est une ville bien sûre, puis-
que l'année dernière les alliés ont eu beau faire
ils n'y sont pas entrés. Les uns disent que c'est